

Groupe

Pierre & Vacances *CenterParcs*

Index de l'égalité professionnelle Femmes - Hommes 2023

Le Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 vise à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise. L'index de l'égalité entre les femmes et les hommes permet aux entreprises mesurer les écarts de rémunération et de situation entre les femmes et les hommes. Il met en évidence les points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées.

L'index est noté sur 100 points. Il est calculé à partir de cinq indicateurs pour les entreprises de plus de 250 salariés et de quatre indicateurs pour celles de 50 à 250 salariés :

1. Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, à poste et âge comparables
2. L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes.
3. L'écart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes.
4. Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé de maternité.
5. La parité entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations.

Résultats de l'index égalité professionnelle 2023 :

Résultat pour les sociétés / UES dont l'effectif moyen 2023 est supérieur ou égal à 250

Périmètre	1- Ecart de rémunération (en %)	2- Ecart d'augmentations individuelles (en points de %)	3- Ecart de promotions (en points de %)	4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Score global
	Score sur 40	Score sur 20	Score sur 15	Score sur 15	Score sur 10	Score sur 100
UES CP*	37	20	15	15	5	92
UES PV*	37	20	15	15	5	92
UES HOLDING*	35	20	Incalculable	15	10	94
ADAGIO SAS	38	20	15	15	5	93

Résultat pour les sociétés / UES dont l'effectif moyen 2023 est compris entre 50 et 250

Périmètre	1- Ecart de rémunération (en %)	2- Ecart d'augmentations individuelles (en points de %)	3- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Score global
	Score sur 40	Score sur 35	Score sur 15	Score sur 10	Score sur 100
UES MAEVA*	17	35	15	0	67*
Villages Nature	38	25	15	10	88
PV Guadeloupe	40	35	Incalculable	10	100
PV Martinique	40	35	Incalculable	5	94

*UES CP = Sociétés CP HOLDING, CP DISTRIBUTION, CP RESORTS EXPLOITATION France, SNC DOMAINE DU LAC DE L'AILETTE

*UES PV = Sociétés PV HOLDING, PV DISTRIBUTION, PV EXPLOITATION France

*UES HOLDING = Sociétés GIE PVCP SERVICES HOLDING, P&V CONSEIL IMMOBILIER, PIERRE & VACANCES DEVELOPPEMENT SA, PVCP GESTION EXPLOITATION

*UES MAEVA = Sociétés MAEVA GESTION, ALP AGENCE, LA CIME DE THORENS, MAEVA HOLDING SAS et LA FRANDE DU NORD AU SUD

* Les mesures de correction suivantes sont ainsi en cours :

- Analyse poussée de la répartition des augmentations individuelles de salaires afin de combler les écarts de rémunération H/F
- Proposition systématique pour chaque recrutement de manager allant jusqu'au Codir, d'une short-list de candidats des 2 sexes